



# L'annonce et la préparation de Vatican II : Réception et horizon d'attente au Québec

Gilles Routhier

Volume 63, 1997

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1007528ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1007528ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

ISSN

1193-199X (imprimé)

1920-6267 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Routhier, G. (1997). L'annonce et la préparation de Vatican II : Réception et horizon d'attente au Québec. *Études d'histoire religieuse*, 63, 25–44.  
<https://doi.org/10.7202/1007528ar>

Résumé de l'article

L'étude de la réception de l'annonce de Vatican II, au Québec, au cours des années 1959-1960 est éclairante pour nous faire comprendre le retournement occasionné par l'annonce du Concile dans la vie de l'Église du Québec, surtout à partir de 1962 où cette Église s'engagera résolument dans le projet conciliaire de Jean XXIII.

L'étude de la réception de l'annonce de Vatican II dans les quotidiens francophones distribués au Québec n'est pas moins significative. La presse catholique, et en particulier *L'Action catholique*, se montre d'abord très réservée à l'égard du Concile. À l'opposé, la presse indépendante de l'Église se montrera très favorable au projet. Quant aux milieux intellectuels, ils commenceront à formuler des attentes à l'égard du Concile, en 1960.

# L'annonce et la préparation de Vatican II : Réception et horizon d'attente au Québec

Gilles Routhier<sup>1</sup>  
Université Laval, Québec

**RÉSUMÉ :** L'étude de la réception de l'annonce de Vatican II, au Québec, au cours des années 1959-1960 est éclairante pour nous faire comprendre le retournement occasionné par l'annonce du Concile dans la vie de l'Église du Québec, surtout à partir de 1962 où cette Église s'engagera résolument dans le projet conciliaire de Jean XXIII.

L'étude de la réception de l'annonce de Vatican II dans les quotidiens francophones distribués au Québec n'est pas moins significative. La presse catholique, et en particulier *L'Action catholique*, se montre d'abord très réservée à l'égard du Concile. À l'opposé, la presse indépendante de l'Église se montrera très favorable au projet. Quant aux milieux intellectuels, ils commenceront à formuler des attentes à l'égard du Concile, en 1960.

**ABSTRACT:** A survey of the reception of the Council's announcement in 1959 and of its preparation in the antepreparatory phase shows that the Catholic Church in Québec (bishops, theologians, annals) reacted very cautiously. Except for the *vota*, silence was more or less the order of the day. This reaction contrasted with the deep commitment to the Council that was to be demonstrated in 1962. From this point on, the situation is reversed.

The press coverage of the announcement of the Council stood out. While the Catholic press (especially, *L'Action catholique*) reacted negatively, other French newspapers warmly welcomed the Pope's project. Intellectuals began to formulate their expectations for the Council from 1960 onward.

---

<sup>1</sup> Gilles Routhier est professeur à la Faculté de théologie de l'Université Laval (Québec) et membre du Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIÉQ). Son doctorat (histoire et anthropologie religieuse, Paris IV - Sorbonne et théologie, Institut catholique de Paris) a porté sur la réception de Vatican II au Québec. Il est membre de l'équipe internationale de recherche sur l'histoire de Vatican II (Bologne). Ses recherches actuelles, subventionnées par le CRSH et le Fonds FCAR, portent sur « Vatican II et le Québec des années 1960 ». Il a publié, aux éditions du Cerf, un ouvrage méthodologique sur la réception d'un concile et de nombreux articles sur la situation de l'Église catholique du Québec depuis les années 1930.

L'étude de la réception au Québec de l'annonce et de l'élaboration du projet conciliaire au cours des années 1959-1960 est de nature à éclairer ce passage important de notre histoire contemporaine, surtout lorsque l'on considère que la période envisagée n'a pas encore bénéficié d'études qui auraient permis de l'éclairer en profondeur. En effet, on ne dispose pas de monographie ou d'étude qui rassemblent quelques données sur la réception au Québec du projet roncallien et de la préparation de l'Église du Québec à Vatican II<sup>2</sup>. Spontanément, on peut faire l'hypothèse que Vatican II a constitué un retournement significatif des orientations de l'épiscopat québécois et que la première session représenterait le moment charnière où s'est opéré ce changement d'horizon. L'examen plus attentif du dossier nous permettra sans doute d'arriver à une appréciation mieux appuyée de ce jugement. On peut également faire l'hypothèse qu'au moment de son annonce et au cours de sa phase antepréparatoire, Vatican II a surtout été un événement romain et qu'il a connu peu d'impact dans les Églises locales.

Cette étude de la réception de l'annonce du Concile et du projet conciliaire qui se précisait au cours de la phase antepréparatoire nous conduit à faire l'inventaire de plusieurs sources. En ce qui regarde la réception dans le champ ecclésial lui-même, il nous faut d'abord avoir recours aux fonds d'archives diocésaines. Il ne faut pas négliger non plus les sources imprimées : mandements épiscopaux, *Acta synodalia*, revues diocésaines, revues de spiritualité qui ont un tirage fort important<sup>3</sup>, revues des centres universitaires, etc. La réception québécoise du projet conciliaire peut être également observée à partir d'autres lieux : les quotidiens francophones distribués au Québec<sup>4</sup>, les revues des intellectuels québécois<sup>5</sup>, etc. C'est sur la base de cette documentation riche, abondante et diversifiée que nous tenterons une reconstruction de ce qu'a représenté Vatican II, au Québec, au moment de son annonce (25 janvier au 17 mai 1959) et au cours de sa phase antepréparatoire (17 mai 1959 au 14 novembre 1960).

---

<sup>2</sup> Nous entendons ici par Églises du Québec tous les diocèses situés en tout ou en partie dans la Province civile de Québec.

<sup>3</sup> Le tirage des *Annales de la Bonne Sainte-Anne* était de 168 994 abonnés en 1959; celui de la *Revue Notre-Dame du Cap* de 238 000 en 1959. À cela, ajoutons l'*Oratoire* (138 159 abonnés), *Le Messager canadien du Sacré-Cœur* (75 000 exemplaires en 1959) et *La revue eucharistique du clergé*.

<sup>4</sup> Nous avons retenu *L'Action catholique*, *Le Soleil*, *La Presse*, *Montréal Matin*, *Le Devoir*, *Le Progrès du Saguenay*, *La Tribune*, *Le Droit*. Le dépouillement des hebdomadaires régionaux est en cours. À défaut de pouvoir en faire une présentation exhaustive, nous ne les incluons pas dans le présent corpus.

<sup>5</sup> Aux fins d'analyse, nous avons retenu *Cité Libre*, *La Revue dominicaine*, *Ad usum sacerdotum (Perspectives sociales)*, *Relations*, *L'Action nationale*.

## I. L'Annonce de Vatican II (25 janvier – 17 mai 1959)

L'ensemble de notre documentation relative à cette période peut aisément être répartie en deux sous-ensembles : les documents de sources ecclésiastiques, qui nous permettent de saisir la réception dans le champ ecclésial, et les grands quotidiens francophones distribués au Québec. Au cours de cette première phase, les revues exprimant le point de vue des milieux intellectuels demeurent pratiquement muettes au sujet du concile.

### A. Les réactions ecclésiastiques

Le dépouillement des archives des diocèses du Québec ne nous ont fourni jusqu'ici aucune information au sujet d'une réaction officielle d'un évêque ou de l'épiscopat, à la suite de l'annonce du concile. On ne trouve pas, par exemple, au cours de cette période, de réactions des cardinaux canadiens à l'annonce de Jean XXIII<sup>6</sup>. Le communiqué émis à Ottawa, dix jours après, soit le 4 février 1959, à la suite de la réunion du Conseil d'administration de la CCC, ne souffle mot sur le prochain concile. Un coup d'œil du côté des mandements épiscopaux ou des revues diocésaines ne vient pas combler cette lacune. Dans les mois qui suivirent l'annonce du concile, on observe un grand silence du côté des évêques catholiques du Québec. Une seule exception : un bref communiqué (11 lignes) de Mgr Arthur Douville, envoyé au clergé de son diocèse en date du 29 avril 1959, soit trois mois après l'annonce de Jean XXIII<sup>7</sup>. L'évêque de Saint-Hyacinthe répercuta, à la veille du mois de Marie, l'appel à la prière lancé par Jean XXIII, deux jours auparavant, dans une allocution radiodiffusée, en faveur du futur concile œcuménique<sup>8</sup>. En somme, ce communiqué banal ne donne aucune indication quant à la réaction, sur le fond, de Mgr Douville à l'annonce du concile.

---

<sup>6</sup> Dans son discours à Saint-Paul hors les murs, Jean XXIII avait déclaré : « Nous désirons, de la part de chacun de ceux qui sont présents et de ceux qui sont loin, une parole cordiale et confiante qui Nous assure des dispositions de chacun et Nous offre aimablement toutes les suggestions touchant la réalisation de ce triple dessein ». Le 29 janvier 1959, le cardinal Tardini envoyait aux cardinaux absents du consistoire le texte de l'allocution de Jean XXIII accompagné d'une invitation à réagir. L'appendice I du premier tome des *Acta* publie les lettres reçues des Cardinaux. Apparemment, les deux cardinaux canadiens n'ont pas donné suite à cette invitation. Voir *Acta et documenta concilio oecumenico Vaticano II apparando*, series I (antepreparatoria), volumen I, Rome, Typis polyglottis Vaticanis, 1960, p. 114-149.

<sup>7</sup> Voir *Mandements, lettres pastorales et circulaire des Évêques de Saint-Hyacinthe*, vol. 24 (1957-1959), p. 659.

<sup>8</sup> Le Service d'information de la CCC en faisait état dans son communiqué no 82 (1er mai 1959).

Dans la grande presse, on ne trouve pas de réactions d'évêques canadiens à l'annonce de Jean XXIII. Seul *Le Droit* du 28 janvier rapporte une réaction du cardinal Léger, tirée de son allocution au Club des anciens du Collège Ste-Marie, sous le titre «Le règne de Jean XXIII, peut-être l'un des plus vigoureux depuis Pierre»<sup>9</sup>. Autrement, pas une seule réaction d'évêque n'est rapportée dans les quotidiens francophones. Cela tranche sensiblement avec l'article que faisait publier le cardinal Montini dans le journal *L'Italia*, dans les jours qui suivirent l'annonce du Concile<sup>10</sup>.

L'inventaire des revues diocésaines peut également nous permettre d'observer la réception de l'annonce du Concile dans les diocèses du Québec. Cet inventaire donne plus de résultats, même si le bilan demeure mitigé. En effet, seules les revues diocésaines de Québec, de Montréal et de Joliette ont publié des articles au sujet du Concile au cours de cette période qui s'étend sur plus de quatre mois. Le premier est en date du 12 février 1959<sup>11</sup>. Paru dans *La semaine religieuse de Québec*, cet article reproduit un texte du Service de presse du Vatican. Le second article (19 février) reprend un communiqué du Service d'information de la CCC du 30 janvier précédent. En plus de mettre en relief la circonstance de l'annonce du Concile, l'auteur insiste sur les raisons pastorales invoquées par le pape dans son allocution et sur les buts assignés à l'événement, spécialement la poursuite de l'unité des chrétiens. Tout le reste de cet article de deux pages et demie est consacré à des informations factuelles à propos de la tenue du Concile : ses participants, son déroulement, etc. Plus intéressant peut-être est l'entrefilet (10 lignes), en provenance de l'Union missionnaire, publié le 26 février sous le titre «Le prochain concile ne serait pas la continuation du Concile du Vatican».

Au moment où la revue diocésaine de Québec cesse de se préoccuper du Concile, *La semaine religieuse de Montréal* prend le relais, publiant deux articles en mars et un autre en mai 1959<sup>12</sup>. Le premier (3 mars) reprend des extraits (32 lignes) de la lettre que le cardinal Montini adressait à ses diocésains quelques jours après l'annonce du Concile. L'article du 10 mars, sous la signature du Chanoine Raoul Drouin, présente, en se référant à l'*Ossevatore romano* et au *Monde nouveau*, quelques informations à propos du Concile : son motif et son fonctionnement. Le 5 mai, un nouvel article

---

<sup>9</sup> D'après Denise Robillard qui a fait l'analyse des allocutions de Léger, il s'agit-là de la seule mention du Concile au cours de cette période.

<sup>10</sup> Voir Giovanni Batista Montini, «Écho ambrosien à l'annonce d'un prochain concile œcuménique», *L'Italia*, 26 janvier 1959.

<sup>11</sup> Voir *La semaine religieuse de Québec*, 71, les numéros publiés les 12, 19 et 26 février 1959.

<sup>12</sup> Voir *La semaine religieuse de Montréal*, 77, les numéros du 3 et du 10 mars et du 5 mai 1959.

reprend une dépêche fournie par l'Union missionnaire qui fait état des réactions des Églises orthodoxes et protestantes à la suite de l'annonce du Concile. Quant au seul article (1 page) publié dans la revue diocésaine de Joliette, il est peu significatif. Il s'agit simplement d'une nomenclature des vingt conciles œcuméniques précédents<sup>13</sup>.

On pourrait également mesurer l'intérêt pour Vatican II, au moment de son annonce, en parcourant les revues de spiritualité de l'époque. L'exercice conduit à des résultats assez décevants, mais cette maigre récolte n'est pas sans signification. La revue des rédemptoristes, les *Annales de la Bonne Ste-Anne de Beaupré*, ne parlent pas du Concile, avant le mois d'avril 1959. Un article important des *Annales* (deux pages et demie) fait alors écho à l'annonce de Jean XXIII, soulignant spécialement sa préoccupation de l'unité des chrétiens<sup>14</sup>. Par ailleurs, on ne retrouve rien dans la *Revue Notre-Dame du Cap*, rien non plus dans le *Messager du Sacré-Cœur*, ni dans la *Revue eucharistique du clergé*, ni dans l'*Oratoire*. Les revues d'Action catholique affichent elles aussi une grande indifférence à l'annonce de Vatican II.

## B. Les réactions dans les quotidiens francophones

L'annonce du Concile a été largement couverte par les quotidiens francophones distribués au Québec. Toutefois, cette couverture présente des contrastes significatifs. Les clivages ne sont pas seulement géographiques<sup>15</sup>. Ils sont plus importants encore lorsque l'on compare l'orientation idéologique des quotidiens. La différence entre la couverture faite par les journaux catholiques et celle que l'on retrouve dans les grands quotidiens est appréciable.

Le 26 janvier 1959, la grande majorité des quotidiens présentent en première page et en manchette principale l'annonce de Jean XXIII : *La Presse* (3 textes), *Le Devoir* (2 articles), *Le Nouvelliste* (un article), *Le Soleil* (à la une avec retourne en page 8), *La Tribune* (un texte en une avec retourne en page 6 et un autre à la page 16), *Le Droit* (texte secondaire en première page) et *L'Action catholique* (court texte de manchette en première page<sup>16</sup>). Seuls le

---

<sup>13</sup> Voir «Les conciles œcuméniques», *Le Guide de Joliette*, (avril 1959), p. 234.

<sup>14</sup> Voir «Ce pape... ce Concile », *Annales de la Bonne Ste-Anne de Beaupré*, 87 (1959 ), 98-100.

<sup>15</sup> Parmi les quotidiens régionaux, on retrouve, *Le progrès du Saguenay* (tirage de 4 393 en 1960); *La Tribune* de Sherbrooke (37 048 exemplaires) et *Le Nouvelliste* de Trois-Rivières (31 168 copies). Dans la région de Montréal, on retrouve *Montréal Matin* (100 483) *Le Devoir* (40 750 exemplaires en 1962); et *La Presse* (285 787 en 1962). À Québec : *L'Action catholique* (49 073 exemplaires en 1962) et *Le Soleil* (121 036 copies en 1960). La région de l'Outaouais est couverte par *Le Droit*. Au sujet des ces journaux, voir A. Beaulieu et J. Hamelin, *Les journaux du Québec de 1764 à 1964*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1965.

*Montréal-Matin* (un article en page 7) et *Le Progrès du Saguenay* (3 articles en page 5) ne présentent pas de texte en une. En tout, 16 articles sont consacrés au Concile dans les quotidiens francophones, le 26 janvier. Tous ces articles reprennent des textes d'agences de presse : Associated Press (14 textes), Presse canadienne (1 texte), UPI (1 texte). On peut noter que les quotidiens appartenant à l'Église (*Le Droit* et *L'Action catholique*<sup>17</sup>) se montreront bien plus discrets et feront un traitement beaucoup plus neutre de l'événement que les grands quotidiens comme *La Presse* et *Le Soleil*. À cet égard, l'analyse des titres demeure significative : «Décision historique de Jean XXIII»; «Un Concile œcuménique au Vatican»; «Le premier depuis un siècle» titre *La Presse*; «Jean XXIII prend une décision historique et fort inattendue» annonce *Le Nouvelliste*; «Offensive de Rome : un Concile œcuménique convoqué» titre *Le Soleil* et «Décision historique. Un Concile convoqué», dans *La Tribune*. Cela contraste avec le titre plutôt descriptif repris par *Le Devoir*, *Le Droit* et *L'Action catholique*: «Jean XXIII convoque un Concile œcuménique».

La couverture journalistique des deux premiers jours avait fait écho à l'annonce du Concile, à ses objectifs, et aux réactions, surtout protestantes, à cet événement. Au cours des jours qui suivront, et ce jusqu'au 18 février, les quotidiens s'appliqueront à approfondir ces premières informations. On explicitera davantage ce qu'est un concile, fournissant quelques renseignements d'ordre historique sur les conciles. On précisera également les buts assignés par Jean XXIII au Concile dont il annonçait la tenue et surtout on fera écho aux différentes réactions suscitées à travers le monde à la suite de cette annonce. Cependant, le sujet s'épuise vite et, à défaut de nouvelles informations, l'intérêt retombe. Dès la mi-février, c'est le silence. Toutefois, ce que l'on observait dans la couverture des deux premiers jours demeure constant pour toute la période qui recouvre 52 articles répartis entre le 26 janvier et le 18 février 1959. La grande majorité des articles proviennent des agences de presse, surtout de l'*Associated Press*, et les journaux catholiques se démarquent dans leur couverture de l'événement. Notre analyse nous conduit à le conclure. L'examen des rares textes maison méritent une attention particulière à cet égard.

Six éditoriaux sont consacrés à ce sujet, au cours de cette période, dont trois, dans les journaux catholiques. Le 27 janvier, *L'Action catholique*, *Le Droit*, *Le Soleil* et *La Tribune* consacrent leur page éditoriale à l'annonce du Concile. Dans *L'Action catholique*, proche de l'évêché de Québec, Odilon Arteau laisse entrevoir sa conception du prochain concile. «Il viendra pro-

---

<sup>16</sup> En terme quantitatif, ce texte représente la moitié de ce qui est publié dans les autres journaux.

<sup>17</sup> *Le Progrès du Saguenay* entretenait également des liens avec l'évêché de Chicoutimi.

longer le dernier Concile du Vatican convoqué par S. S. Pie IX en 1869 et ajourné en 1870». Il rappelle ensuite que tous les conciles ont eu lieu «soit pour décider de questions de doctrine ou de discipline; soit pour condamner des hérésies; soit encore pour établir ou modifier, par le truchement de décrets et de canons, les lois ecclésiastiques». L'avant-dernier paragraphe est aussi significatif : «On dit que le Pape et les Évêques du monde entier, [...], réitéreraient, [...], le “désir brûlant” qu’a l’Église de Rome de voir tous les chrétiens se rallier enfin à la Chaire de Pierre. On prétend également qu’en raison des périls que comporte le communisme pour plus d’une chrétienté [...], le Souverain Pontife et les Évêques réaffirmeraient l’incompatibilité absolue qui sépare la doctrine chrétienne des théories marxistes.» On le voit, le propos est nettement défensif, sinon polémique. Le Concile annoncé doit condamner, affirmer la doctrine et la discipline. La conception de l’unité est résolument unioniste.

Ce ton tranche nettement avec celui que l’on retrouve dans l’éditorial du *Droit* (Jean Taillefer) qui est beaucoup plus irénique et qui traite longuement de l’unité chrétienne. On y aborde la question du communisme, mais sans en suggérer la condamnation. L’éditorial de *La Tribune* présente un contraste encore plus grand. Il accueille très favorablement l’initiative de Jean XXIII. Après avoir rappelé que, depuis son élection, Jean XXIII avait souvent posé des gestes qui s’écartaient des traditions que l’on avait jugées immuables, l’éditorialiste soulignait que cette convocation était un des événements les plus significatifs dans la vie de l’Église. Pour lui, un Concile œcuménique «compte parmi les gestes les plus importants et les plus significatifs de l’Église» et, suivant les enseignements de l’histoire «ces conciles ont toujours joué une influence décisive sur l’orientation des destinées de l’Église et nous pouvons prévoir dès maintenant que la prochaine réunion [...] ne fera pas exception à cette règle générale». L’éditorial du *Soleil* abonde dans le même sens. À ses yeux, la convocation d’un concile représente «un événement d’une grande portée pour l’Église.» L’initiative du pape pose une question importante aux protestants et aux orthodoxes, celle de l’unification de l’Église. Quatre editoriaux; des tons différents.

Le 4 février, sous le titre «L’Église ouvre larges ses portes aux dissidents», *La Tribune* consacre à nouveau un éditorial à l’annonce du Concile, entièrement consacré à la question de la «réunion des chrétiens». Souhaitant qu’elles soient entendues, cet éditorial s’inspire des paroles de Jean XXIII : «nous ne ferons pas de procès historique, nous ne chercherons pas à voir qui avait raison et qui avait tort. Les responsabilités sont partagées.» Si l’on compare ce texte à l’éditorial paru dans *L’Action catholique* le 6 février et portant sur la même question. Le contraste est frappant. Le journal catholique de Québec ne baisse pas la garde. Sous le titre «Que pouvons-nous pour attirer nos frères au seul bercail?», Louis-Philippe Roy

s'attache à «rectifier une première erreur commise par les grandes agences» qui ont laissé entendre que Jean XXIII s'apprêtait à convoquer «les chefs des diverses Églises pour en arriver à un compromis dont résulterait l'unité de l'Église.» L'éditorialiste, encouragé par la suggestion de l'*Osservatore romano*, veut souligner «que l'unité se fera dans la vérité et non dans le compromis.» L'unité se fera d'abord par «la reconnaissance de la vérité par ceux qui, pour une raison ou l'autre, ne l'admettent pas encore. L'Église catholique est la seule véritable, avec ses dogmes infrangibles, indiscutables, et son chef infaillible.» Seule la discipline est sujette à changements. Ainsi, «Le Pape pourrait éventuellement modifier à nouveau les lois du jeûne eucharistique, ou certaines coutumes d'ordre liturgique si cela suffisait à rapprocher les chrétiens non-catholiques. Mais nul rapprochement ne sera possible sans l'acceptation des dogmes catholiques, ceux de l'Immaculée Conception et de l'Assomption de la Vierge comme celui de l'infailibilité pontificale.» Le ton est souvent polémique, désignant au passage les non catholiques d'«égérés» qui ont fait «désertion» par rapport «à la véritable Église». L'unité est pensée dans la perspective du retour. Elle se fera en «ramenant orthodoxes et protestants au catholicisme». On voit quelle idée on se faisait alors du prochain concile.

Il y a quatre autres textes maison sur le sujet publiés au cours de la période : un dans *L'Action catholique*, un autre dans *La Presse, Le Droit et Le Devoir*. Dans *L'Action catholique*, le 28 janvier, sous le titre «Qu'est-ce au juste qu'un Concile œcuménique?» un article non signé reprend des extraits d'un volume de V. Lemaître<sup>18</sup> qui expliquent que «les Conciles œcuméniques appartiennent à l'ordre des faits, et ne sont nullement dans l'Église l'expression du droit. L'Église pourrait se passer du Concile œcuménique, son divin fondateur l'a organisée sur des bases assez solides pour qu'elle puisse suffire à sa mission sans la nécessité de cette réunion des membres du Corps enseignant rassemblés...» Et de conclure : «La doctrine enseignée ne sera pas plus authentique que si le Pape se prononçait tout seul, mais elle sera plus facilement acceptée.» S'il s'avérait que tous les évêques pensent autrement que le pape, «il n'y a pas à hésiter, c'est le Pape qu'il faudrait suivre.» Cela donne le ton des premières réactions, au cours du mois qui suivit l'annonce du concile.

Pour sa part, dans *Le Devoir*, du 28 janvier, Jean-Marc Léger, sous un titre évocateur, «Chez les protestants. Le Concile : vif intérêt mêlé de prudence» fait écho aux réactions protestantes à l'annonce de Jean XXIII. Le même jour, sous un titre très favorable, «Une féconde initiative du Souverain Pontife Jean XXIII», *La Presse*, en page huit, rappelle que l'annonce

---

<sup>18</sup> Il s'agit du volume de V. Lemaître, *Qu'est-ce que le pape?*, Paris, Beauchesne, 1951.

du Concile coïncide avec plusieurs initiatives heureuses : la clôture de la Semaine de l'Unité, la convocation d'un synode diocésain pour Rome, la mise à jour du droit canon et la promulgation d'un droit canon de l'Église orientale. Les grands bouleversements du monde justifient la convocation de cet événement extraordinaire. «[...] tout cela appelle un vaste examen de conscience». Suite à leurs réactions, Rome invite les Églises séparées à participer au Concile. La réponse à cette invitation a été empressée. Et de conclure : tous les chrétiens du monde espèrent dans le Concile.

À partir du 4 février, Georges Hubert, correspondant du *Devoir* à Rome, signera régulièrement des articles sur le Concile dans le quotidien de la rue St-Sacrement. Ces textes se démarquent nettement du reste de l'information religieuse provenant des agences de presse. Autre fait significatif, les 6 et 16 février, *L'Action catholique* et *Le Progrès du Saguenay* reproduisent des textes émanant du Service d'information de la CCC. Sans doute pris par surprise, cet organe de presse de l'épiscopat canadien, qui jouera un rôle important, par la suite, dans la couverture de cet événement au Canada, avait été jusque là en retard sur les événements qui se précipitaient. Le 28 janvier, il reprenait au *Toronto Daily Star* le texte de l'annonce du Concile et le 30 janvier, il repiquait un article du Service de presse du Vatican portant sur l'annonce de Jean XXIII. Par la suite, ses dépêches au sujet du Concile seront de plus en plus régulières.

Le nombre d'articles et d'éditoriaux publiés dans les quotidiens francophones du pays en janvier et février 1959 indique l'intérêt suscité par l'annonce de Vatican II. En effet, entre le 25 janvier et le 18 février 1959, les quotidiens francophones du Canada consacrent pas moins de 52 articles, dont 27 au cours des deux premiers jours, à cette annonce. Cet événement a alors fait l'objet de la une des journaux (14 textes sur 27, les 26-27 janvier). Par la suite, sa couverture passera rapidement au second plan : un seul texte à la une sur 25 articles parus au cours du reste de la période. La question de l'unité des chrétiens et les réactions des non-catholiques à cette annonce dominent nettement les autres sujets abordés dans cette couverture de presse. Par ailleurs, ce ne sont pas les journaux catholiques qui semblent les plus enthousiastes. Au contraire! Quantitativement, leur couverture de l'annonce, le 26 janvier, est plus limitée et ils se montrent plus réservés dans la formulation de leurs titres. Par la suite, ce sont ces journaux qui consacreront des éditoriaux et le plus d'articles maison à cet événement. Les textes originaux publiés dans *L'Action catholique* sont nettement plus défensifs que ceux publiés dans *La Tribune*, *Le Devoir*, *La Presse* ou *Le Droit*, pour ne rien dire de ce qui paraît dans le *Globe and Mail*. Ils tempèrent même la fièvre œcuménique que l'on retrouve dans les autres quotidiens. Dans l'immédiat, seul *Le Devoir* se donne les moyens d'une véritable couverture de l'événement annoncé.

Au cours de cette période, on ne peut guère observer la réception de l'annonce du Concile dans les revues destinées aux intellectuels du Québec. Seule la revue *Relations*, qui peut être rangée dans cette catégorie, traite brièvement de l'annonce du Concile dans son numéro de mars 1959<sup>19</sup>. L'article est surtout consacré à l'examen de la question de l'unité des Églises chrétiennes. Autrement, c'est le grand silence. On ne trouve pas de revues qui accordent une couverture équivalente à ce que l'on retrouve dans d'autres pays<sup>20</sup>.

Ce tour d'horizon nous conduit à formuler quelques conclusions au sujet de la réception de l'annonce de Vatican II. D'abord, le contraste assez net entre la réception dans les quotidiens et les réactions que l'on observe dans les milieux ecclésiaux. Cela tient certes aux genres différents qui sont en cause, aux visées différentes et aux moyens différents mis en œuvre : les quotidiens suivent l'actualité au jour le jour, ce qui n'est pas la fonction des revues diocésaines ou des revues de spiritualité. Toutefois, et au-delà de cette distinction élémentaire, le constat du silence de l'épiscopat et de la plupart des revues catholiques (diocésaines ou de spiritualité) sur un événement d'une telle importance mérite d'être remarqué. Près de quatre mois après l'annonce, ce mutisme se poursuit. Ensuite, l'absence d'articles du cru, dans ces revues catholiques, constitue un autre sujet d'étonnement. Au mieux, on recycle des informations glanées à gauche et à droite. Il ne faut pas chercher dans les revues catholiques, au cours des quatre mois qui ont suivi l'annonce du Concile, de paroles originales sur le sujet. C'est en vain qu'on chercherait la réaction d'un évêque québécois ou la position d'un ecclésiastique éminent. On préfère reproduire la lettre que le cardinal Montini publiait dans *l'Italia* en janvier. On est surpris du traitement général et superficiel accordé à cet événement dans les textes ecclésiaux. On peut l'expliquer en partie par le manque d'information disponible, mais cela ne suffit pas. Tout compte fait, on est mieux informé si on lit un quotidien indépendant que si l'on consulte une revue spécialisée dans l'information religieuse.

Quant aux quotidiens, leur traitement de la question est largement différencié. Dans cet ensemble, *L'Action catholique* occupe une position singulière. Elle minimise la portée œcuménique du Concile, le situe dans le prolongement de Vatican I, restreint la signification d'un concile dans l'Église et en ramène le programme à la défense de la doctrine et de la dis-

---

<sup>19</sup> Voir L. d'Apollonia, «Les fils de Dieu dispersés», *Relations* 219 (1959), p. 58-61.

<sup>20</sup> Par exemple, voir le grand dossier sur «Les conciles dans la vie de l'Église», dans les *Informations catholiques internationales*, 90 (février 1959), p. 17 à 26. Manifestement, ce dossier a pu influencer ce qui s'est publié par la suite sur le sujet au Québec.

cipline. À l'autre bout du spectre, les journaux *La Presse* et *La Tribune* affichent régulièrement une opinion favorable à l'égard du Concile annoncé.

## II. La phase antépréparatoire

(17 mai 1959 – 5 juin 1960)

S'il était relativement facile de couvrir la réaction québécoise à l'annonce de Vatican II, l'étude de la réception du projet conciliaire au cours de la phase antépréparatoire s'avère une entreprise plus complexe. On devra se contenter ici d'indiquer les grands champs d'activité, quitte à renvoyer à des études plus pointues qui approfondiront chacune des questions évoquées. Ici encore, nous procéderons en distinguant la réception, par les Églises du Québec, du projet conciliaire qui se précisait au rythme des allocutions de Jean XXIII, de sa réception dans les quotidiens et celle effectuée dans les revues intellectuelles du Québec.

### A. La réception du projet conciliaire dans l'espace ecclésial québécois

La période est surtout dominée par la rédaction des *vota* des évêques et des facultés de théologie du Québec<sup>21</sup>. Je me contenterai ici de noter que, sur les 31 membres que comptait alors l'épiscopat québécois, 21 seulement ont répondu à la consultation : 17 évêques résidentiels (ou diocésains) et 4 auxiliaires (ou titulaires). Les deux vicaires apostoliques n'ont pas répondu. Proportionnellement, le niveau de réponse des évêques québécois est un peu inférieur à ce que l'on trouve ailleurs en Amérique du Nord : 89,9% des évêques résidentiels avaient envoyé leurs *vota* (85% des évêques de la Province civile de Québec); 41,9% des évêques titulaires (contre 37,3% au Québec) et 41,6% des vicaires apostoliques, contre aucun du Québec<sup>22</sup>. Par ailleurs, la plupart des évêques qui ont répondu n'ont pas pu le faire dans les délais prescrits. Seulement six ont pu adresser leurs *vota et consilia* pour la date fixée dans la lettre que leur avait expédié le cardinal Tardini, soit le premier septembre 1959.

De plus, on notera que la rédaction des *vota* n'a pas suscité une grande concertation entre les évêques. Les procès-verbaux de l'Assemblée des évê-

---

<sup>21</sup> On trouve les *vota* des évêques du Québec dans *Acta et Documenta Concilio Vaticano II Apparando*. Series I (Antepreparatoria), vol. II, pars VI, Cité du Vatican, 1960, p. 7-161. Ceux des universités catholiques, au volume IV, pars II, 1961, p. 459-734. On verra notre article à paraître en 1997 sur les *vota* de l'épiscopat québécois.

<sup>22</sup> Pour les statistiques d'ensemble, on verra « Pontificia Commissione Centrale Preparatoria del Concilio Vaticano II », *Consultazione per la preparazione del Concilio Vaticano II: dati statistici*, Cite del Vaticana, Tipografia Poliglotta Vaticana, 1961, p. 9.

ques du Québec montrent que cela n'a pas fait l'objet de discussions aux différentes assemblées épiscopales, contrairement à ce que l'on retrouve dans d'autres pays<sup>23</sup>. Chacun s'est acquitté de sa tâche, individuellement. On trouve bien quelques exceptions à cette règle<sup>24</sup>, mais elles sont si limitées qu'elles n'infirment pas cette observation générale. Au vu de la documentation conservée dans les archives, seuls les évêques Martin (Nicolet) et Cabana (Sherbrooke) semblent s'être concertés au moment de la rédaction des *vota*. À l'évidence, il n'y a pas eu non plus de travail en commun entre les évêques titulaires et leurs auxiliaires en vue de présenter des *vota* convergeants. Malgré l'absence de concertation, ces *vota* sont assez homogènes et quant à leur forme et quant à leur contenu. Seule exception, les *vota* Léger ressortent distinctement. Son propos est original.

Le mode de préparation des *vota* a varié d'un diocèse à l'autre. Apparemment, dans plusieurs diocèses, on n'y a pas attaché un soin très particulier. La consultation, fort limitée en raison de la consigne du secret, a été vraisemblablement réduite à quelques personnes. On note quand même quelques exceptions. À Québec, Mgr Roy, et à Ottawa, Mgr Lemieux, mettent en marche un processus de consultation plus élaboré.

Le contenu des *vota et consilia* des évêques du Québec est généralement peu audacieux. Toutefois, il témoigne de certaines ouvertures qui lui viennent des préoccupations concrètes des évêques et de leur souci pastoral. En somme, on était surtout désireux d'adapter la discipline à la nouvelle situation sociale. Si l'on ne peut pas affirmer, comme l'a fait J. Famerée à propos des *vota* des évêques belges, que tous les développements conciliaires à venir se trouvaient « déjà *in potentia* au cours de la phase préparatoire<sup>25</sup> », on ne peut toutefois pas prétendre que, sur la base de ces *vota*, on se dirigeait droit vers un concile qui allait condamner les erreurs ou simplement durcir la doctrine. On trouve donc ici un bon indice de l'horizon d'attente de l'épiscopat québécois : un concile qui mettrait en avant plusieurs mesures concrètes et pratiques pour adapter la vie chrétienne au nou-

---

<sup>23</sup> Soeens a établi une certaine concertation à l'intérieur du groupe d'évêques belges; l'assemblée des évêques de Hollande a même pensé envoyer une réponse collective, etc. On trouve plusieurs autres cas en ce sens. Voir C. Soetens, « Les "vota" des évêques belges en vue du Concile » et J. Jacobs, « Les "vota" des évêques néerlandais pour le Concile », dans M. Lamberigts et C. Soetens, *À la veille du Concile Vatican II. Vota et réactions en Europe et dans le catholicisme oriental*, Leuven, Bibliotheek van Faculteit der Godgeleerdheid, 1962, 38-52 et 98-110.

<sup>24</sup> Tout ce que l'on peut trouver, c'est une lettre de Léger à Bernier, en date du 31 juillet 1959. Nous n'avons trouvé aucune réponse à cette lettre, ni dans les archives Bernier, ni dans le fonds conciliaire de Léger.

<sup>25</sup> J. Famerée, « Vers une histoire du concile Vatican II », *Revue d'histoire ecclésiastique*, LXXXIX, 3-4 (1994), 635.

veau contexte; un concile qui discuterait peu de doctrine, qui ne formulerait pas de nouveaux dogmes et ne viserait pas à condamner des erreurs.

Par ailleurs, au cours de cette période couvrant près de 13 mois, l'inventaire des mandements, lettres pastorales et circulaires des évêques du Québec ne nous en dit pas long au sujet du concile. Mis à part une mention peu significative dans un mandement de Mgr Coderre du 6 mai 1960, on ne trouve aucune autre mention au cours de cette période. Ici encore, la préoccupation du Concile s'insère dans l'invitation à la prière que l'évêque adresse à ses diocésains<sup>26</sup>. L'évêque de Saint-Jean décrit ce qu'est un concile, expose les buts que lui a assignés Jean XXIII dans son encyclique *Ad Petri cathedram*, et met en valeur le rôle de l'Esprit-Saint dans cet événement. Au cours de cette période, les quotidiens de l'époque ne rapportent qu'à une seule occasion les propos ou l'activité d'un évêque canadien en regard du Concile. Il s'agit d'un article du *Devoir* (18 février 1960) qui fait état des propos du cardinal Léger lors d'un colloque sur l'éducation catholique tenu à Sudbury. Au cours de son allocution, le cardinal fait référence au concile, mais cela ne constitue toutefois pas l'essentiel de son propos. Son séjour à Rome pour la béatification de Marguerite d'Youville, en mai 1959, au moment du lancement de la période antepréparatoire, n'a apparemment pas modifié son discours. Le parcours du fichier analytique portant sur les allocutions de Léger et constitué par Denise Robillard nous indique que Léger n'a pas abordé davantage la question du Concile, au cours de cette période<sup>27</sup>. La consultation du dossier des allocutions de Mgr Lemieux (Ottawa) nous indique qu'il fait une courte référence à Vatican II dans le cadre d'un discours adressé aux Chevaliers de Colomb de son diocèse, le 9 février 1960<sup>28</sup>. Autrement, pas un mot.

Du côté des revues diocésaines, la situation est nettement en évolution par rapport à ce qu'elle était au cours des mois qui ont suivi l'annonce du Concile. Cinq revues diocésaines ouvrent maintenant leurs colonnes à l'événement conciliaire : Québec, Montréal, Rimouski, Joliette et Nicolet. En 1960, *Le Guide de Joliette* et *Panorama* (Nicolet) publient respectivement chacun un article<sup>29</sup>. Le premier est du cru alors que le second reprend un article de *La vie catholique illustrée*. Quant à *La semaine religieuse de Qué-*

---

<sup>26</sup> Voir *Lettres et mandements des évêques de Saint-Jean de Québec*, vol. 10 (1960), 102-103. Je n'inclue pas ici le passage relatif au concile dans l'encyclique *Ad Petri cathedram* reproduite dans les *Mandements, lettres pastorales et circulaires des évêques de Saint-Hyacinthe*, le 29 juin 1959.

<sup>27</sup> Denise Robillard a repéré plus de 50 allocutions au cours de cette période. On verra son ouvrage *Paul-Émile Léger. Évolution de sa pensée, 1950-1967*, Ville LaSalle, Hurtubise HMH, 1993, 179ss.

<sup>28</sup> Archives du diocèse d'Ottawa, allocutions de Mgr Lemieux.

<sup>29</sup> Voir *Le Guide de Joliette*, vol. 24 (1960), p. 132-133 et *Panorama*, (décembre 1959),

bec, elle consacre cinq articles au Concile au cours de la période antépréparatoire. Tous les articles, sauf un<sup>30</sup>, sont de type informatif et factuel. Deux se rapportent à la conférence de presse du cardinal Tardini<sup>31</sup> et un autre à l'entrevue qu'il accordait à la télévision française<sup>32</sup>. Tous les articles, sauf un entrefilet de 5 lignes (février 1960) sont des reprises de textes, soit de *L'Osservatore romano* (2 cas), soit du Service d'information de la CCC (3 cas). Le directeur de la revue diocésaine, Paul Lacouline, reprenait le plus souvent ces textes dans le cadre de sa chronique «À travers les dépêches et les revues». Il y a donc réellement peu de matériel original dans ce que la revue diocésaine de Québec publiait à propos du Concile au cours de la phase antépréparatoire. Il n'y a surtout pas de prise de position formelle à son sujet. Toutefois, cette information factuelle, qui insistait surtout sur la consultation des évêques et des universités catholiques, permettait aux abonnés de la revue de suivre la préparation du Concile.

*La semaine religieuse de Montréal* consacre pour sa part neuf articles au Concile au cours de la période antépréparatoire : un en août, deux en novembre et un en décembre 1959; deux en février et trois en avril 1960. Au total, c'est près de 14 pages de la revue qui traiteront du futur concile. Ici encore, tous les articles de l'année 1959 sont de type informatif. Ils ont tous trait à la consultation des évêques et des universités catholiques. Les cinq articles de 1960 se démarquent en raison de leur style. Deux articles reprennent un texte de Mgr Girbeau, évêque de Nîmes. Malgré leur titre, «Le Saint Esprit et le Concile œcuménique», ces articles traitent fort peu du Concile. Deux autres articles signés *Romanus*, reprennent des textes de *L'Osservatore romano*. L'un d'eux reprend des extraits d'un discours du cardinal Cento sur la pertinence de la doctrine thomiste dans le cadre du prochain concile<sup>33</sup>. Bref, là aussi, peu de matériel original ou de production locale. Les nouvelles du Concile nous viennent de Rome.

Du côté des centres d'études catholiques – pour autant qu'ils existent – on trouve peu de réactions, à cette étape de la préparation du Concile. On est loin de l'activité qui se déroulait déjà dans des centres intellectuels européens comme Istina ou Chevetogne, pour nous limiter à ceux-là<sup>34</sup>. On ne trouve pas ici l'équivalent de ces foyers où fermentaient les idées qui allaient aboutir au Concile. Les théologiens catholiques ne se manifestent

---

<sup>30</sup> Il s'agit du premier qui reprend un texte de *L'Osservatore romano* : «Dans quelle langue parlera-t-on au futur concile œcuménique?», *La semaine religieuse de Québec*, 71 (juil. 1959), 701-704.

<sup>31</sup> Voir *La semaine religieuse de Québec*, 71 (novembre 1959), 189-190 et 200-205.

<sup>32</sup> *Id.*, (mars 1960), 449.

<sup>33</sup> Voir «Saint Thomas et le prochain concile œcuménique», *La semaine religieuse de Montréal*, 119 (1960), 259.

pas non plus, alors que certains théologiens romains ou français s'étaient déjà publiquement exprimés<sup>35</sup>. Les *vota* des facultés de théologie de l'Université Laval et de Montréal ne font pas réellement preuve d'audace, même si ceux de Montréal sont plus liés aux questions théologiques de l'époque. Ils abordent des questions débattues : la question de la Révélation, de l'interprétation de l'Écriture, du magistère ordinaire; celles des dons surnaturels, des théories psychologiques appliquées à l'humanité du Christ. Les autres questions sont réellement de nature disciplinaire : les œuvres serviles, l'index, la réserve des censures, etc. À Laval, la Faculté de théologie aborde dans ses *vota* la question du rapport entre le pape et les évêques et entre la hiérarchie et les laïcs. On soulève la question de l'opportunité de définir la sacramentalité de l'épiscopat. Les autres questions sont de nature disciplinaires : jeûne, habit clérical, etc. L'ensemble des *vota* de l'Institut de pastorale portent sur des questions de nature liturgique. Par ailleurs, les revues universitaires, celles des scolasticats ou des grandes communautés religieuses sont muettes au sujet de l'événement. Le bilan est fort simple : on ne trouve rien dans *Sciences ecclésiastiques*, rien dans le *Laval théologique et philosophique*, rien dans *Studium* et rien dans *Le séminaire*.

Les revues de spiritualité (annales) constituaient pour leur part des relais ecclésiaux importants, en raison de leur tirage. Exception faite du *Messenger canadien du Sacré-Cœur*, la récolte est plutôt pauvre. Dans ce mensuel des Pères Jésuites, on traite souvent du Concile dans la chronique signée par le Dr Edmund Kriváchy «Les intérêts du cœur de Jésus de par le monde»<sup>36</sup>. À partir de janvier 1960, c'est le P. Germain Tremblay qui couvre la préparation du Concile. Il signe des articles plus fouillés en janvier (2 pages) et en mars 1960 (6 pages). Le motif de l'unité des chrétiens est très présent. À l'occasion, on fait état des travaux antépréparatoires. Par ailleurs, *Les Annales de la Bonne Ste-Anne* ne consacreront pas une seule ligne au Concile au cours des treize mois que dureront les travaux de la Commission

---

<sup>34</sup> Voir « Approche du Concile », *Istina*, 6 (1959), 257-260 et C. - J. Dumont, « Nos frères séparés et le Concile », *Istina*, 6 (1959), 327-345. Dans la revue de Chevetogne on retrouve également quelques articles, au cours de cette première année : « Le prochain Concile œcuménique », *Irenikon*, 32 (1959), 3-5 et « Le prochain concile et l'unité de l'Église », *id.*, 309-333.

<sup>35</sup> Voir surtout la brochure controversé du P. Spiazzi (dominicain), *Il concilio œcuménico e l'unità della Chiesa*, Desclée et cie, 1960. En France, Congar donne plusieurs conférences sur le concile au cours de cette période, notamment aux journées d'études des I.C.I., en 1959, et en Allemagne, au cours de la Semaine de prière pour l'unité (janvier 1960). Cette dernière conférence est reprise dans le no 45 de la revue *Lumière et vie*, (1960). Auparavant, dès l'annonce du concile, un autre œcuméniste dominicain français, C. Dumont, avait donné une causerie reproduite dans *Vers l'unité chrétienne*, 12 (1959), 1-2.

<sup>36</sup> C'est le cas aux mois d'octobre, novembre et décembre 1959. Voir *Le Messenger canadien du Sacré-Cœur*, 68 (1959), 512-513, 570, 633-634.

antépréparatoire. L'événement conciliaire ne fait donc pas partie de l'horizon des rédemptoristes qui dirigent *Les Annales*. La situation est la même du côté de la *Revue Notre-Dame du Cap* dirigée par les Oblats. La *Revue eucharistique du clergé* des Pères du Saint-Sacrement n'est pas plus loquace.

## **B. La réception dans l'espace public constitué par les quotidiens et les revues des intellectuels**

Comme au moment de l'annonce, on ne peut pas limiter notre examen de la réception du projet conciliaire aux réactions fournies dans les consultations secrètes officielles tenues entre le 18 juin 1959 et le mois de mars 1960. Le Concile a aussi une vie publique et ce sont à nouveau les quotidiens qui situent dans l'espace public la préparation de Vatican II. Toutefois, la couverture par les grands quotidiens se modifiera sensiblement. Au cours de cette période (12 mois), trois fois plus longue que la précédente, on dénombrera moins de textes qu'au cours de la période de l'annonce, soit 30 articles. Vingt-quatre sont des textes fournis par les agences de presse<sup>37</sup> et six seulement sont des textes-maison<sup>38</sup>. De ces 30 textes, 18 se regroupent en quatre ensembles : cinq (18 et 19 mai) concernent le lancement, à Rome, de la phase antépréparatoire; sept constituent une chronique suivie de A. Wenger dans *Le Droit* (janvier 1960); sept se rapportent surtout au synode de Rome (25 janvier au 2 février 1960); deux à la conférence de presse du cardinal Tardini (30 octobre 1959). Les autres se dispersent tout au long de la période. Si 50% des textes se retrouvent entre le 12 janvier et le 6 février 1960; 20% en mai 1959 et 10% en octobre 1959, c'est dire qu'il reste peu de choses pour les 10 autres mois de l'année (10 articles).

La distribution de cette couverture évolue également. *Le Nouvelliste* de Trois-Rivières demeure complètement silencieux à propos de la préparation du Concile, au cours de cette période. *Le Progrès du Saguenay* et *La Tribune* de Sherbrooke ne comptent chacun qu'un seul article. L'information au sujet de Concile se retrouve donc surtout dans *La Presse* (8 articles), *Le Droit* (8 articles dont la série de sept de A. Wenger) et *L'Action catholique* (5 articles). Deux autres quotidiens de Montréal, *Le Devoir* et *Le Montréal-Matin*, ne consacreront que deux textes à cette question au cours de la phase antépréparatoire. Enfin, le Concile fait rarement la une des quotidiens au cours de cette période. *L'Action catholique* lui réserve à cinq reprises une

---

<sup>37</sup> Sept proviennent de l'agence Reuther, quatre de l'AFP et trois de UPI et de l'AP. Nous considérons comme des textes d'agence (BIP) la série de textes (7) de A. Wenger reproduits par *Le Droit* au mois de janvier 1960.

<sup>38</sup> Trois dans *La Presse* et un respectivement dans *L'Action catholique*, *Le Devoir* et *La Tribune*.

manchette en page couverture alors que *Le Soleil* et *Le Droit* lui assignent à deux reprises cette place importante dans leur quotidien.

Si les quotidiens font moins de place à Vatican II au cours de cette période, les revues des intellectuels québécois, qui demeurent encore fort réservées<sup>39</sup>, font cette fois plus de place au Concile. Dans la livraison de janvier 1960 de la revue *Relations*, Jean Ledit publie un bilan de la première année du pontificat de Jean XXIII dans lequel l'annonce du Concile occupe une place relativement peu importante<sup>40</sup>. C'est finalement Louis O'Neill qui, dans *Cité Libre*, offrira le traitement le plus original de la question, même si cet article reprend, sous forme de résumé, un article paru dans la revue française *Signes du temps*<sup>41</sup>. Ces observations, d'après O'Neill, «recourent des propos similaires fréquemment entendus en certains milieux de chez nous.» Le théologien de Laval consacre son article à cerner les attentes des chrétiens vis-à-vis du prochain concile. D'après lui, les «membres de l'Église enseignée» n'attendent pas de nouvelles définitions dogmatiques, mais un approfondissement du statut des laïcs dans l'Église, et espèrent une nouvelle manière d'exercer l'autorité dans l'Église<sup>42</sup>. Ce texte nous donne des indices de l'horizon d'attente des fidèles, à l'égard du Concile, même si sa limite évidente est de résumer un texte d'outre-Atlantique<sup>43</sup>.

Du côté des revues d'actualité, Louis-Martin Tard consacre, dans le premier numéro de l'*Actualité*, trois courts paragraphes au Concile. Ce sera la seule référence à Vatican II au cours des mois de janvier à mars dans ce nouveau magazine d'actualités destiné au grand public cultivé.

Du 17 mai 1959 au 4 juin 1960, la préoccupation du Concile n'est pas encore vraiment présente dans l'Église du Québec. La préparation des *vota* n'a pas beaucoup mobilisé, sauf dans quelques diocèses. On n'en a pas parlé aux différentes réunions de l'assemblée épiscopale et il n'y a pas eu de concertation entre les évêques, à cette occasion. L'épiscopat ne présentait donc pas un front uni, à l'avant-veille de Vatican II. De plus, ces évêques n'ont pas publiquement pris position au sujet du prochain concile, au cours de ces

---

<sup>39</sup> On ne retrouve rien, par exemple, dans *L'Action nationale*, ni dans *Ad usum sacerdotum* qui deviendra *Perspectives sociales*, en 1962, ni dans la *Revue dominicaine*.

<sup>40</sup> Jean LEDIT, «La première année de Jean XXIII», *Relations* 20 (1960), p. 4-6.

<sup>41</sup> Il s'agit d'un article de A. Z. SERRAND intitulée «Qu'attendez-vous du concile?», *Signes du temps*, 1 (février 1960). Cette revue avait pris le relais, en 1959, de *La vie intellectuelle*.

<sup>42</sup> Voir Louis O'NEILL, «L'attente des chrétiens et le prochain concile», *Cité Libre*, 26 (1960), p. 19-20.

<sup>43</sup> Pour mieux cerner la réception de la préparation de Vatican II chez les intellectuels du Québec, il faudrait également ajouter C'est sans doute les *vota* des doyens des Facultés de Sciences politico-sociales et des Études commerciales. C'est là que les réflexions sont les plus neuves. Voir *Acta et documenta*, series I, vol. IV, pars II, p. 462-465.

treize mois. Au mieux, on a invité les diocésains à la prière (2 cas) ou encore on a fait mention de la préparation du Concile, dans des allocutions qui portaient sur d'autres sujets. Deux revues diocésaines (Québec et Montréal) ont informé correctement leurs abonnés du travail poursuivi au cours de la phase antépréparatoire. Ces revues ont relayé des informations dont la source principale demeure le cardinal Tardini, bien plus que toutes les allocutions de Jean XXIII qui précisent les buts et les orientations du concile à venir. Cela a puissamment contribué à guider, sinon à orienter la réception qui en est faite au Québec. Les revues de spiritualité, exception faite du *Messenger canadien du Sacré-Cœur*, ont peu préparé les fidèles au Concile annoncé depuis un an et en préparation. Quant aux quotidiens, après une couverture massive au moment de l'annonce, ils demeurent relativement discrets au sujet de la préparation qui se faisait dans un secret relatif. Seuls quelques événements réussissent à réactiver l'intérêt : la conférence de presse de Tardini, la tenue du synode de Rome. Autrement, l'intérêt retombe. Seule exception, la série publiée par *Le Droit*, qui reprend des textes de A. Wenger. Ces textes sont de nature à former plus en profondeur la conscience des lecteurs.

Dans ce contexte, on n'est pas étonné, que le bilan annuel du Service d'information de la CCC sur «La vie catholique canadienne en 1959» ne fasse aucune mention de Vatican II. Il faut attendre le communiqué du 5 janvier 1960, portant cette fois sur «l'Église catholique en 1959» pour voir surgir la préoccupation du Concile<sup>44</sup>. Cela rend bien compte de la situation. Le Concile, à cette étape de sa préparation, se passait ailleurs, pour l'essentiel. Les procès-verbaux des réunions trimestrielles de l'Assemblée de l'épiscopat de la Province civile de Québec qui ont lieu du 16 au 18 mai, le 22 septembre et le 14 décembre 1959 et du 22 février au 16 mars 1960 n'en soufflent pas mot. Au moment même où l'assemblée épiscopale était réunie, Jean XXIII annonçait, le 17 mai 1959, la création de la Commission antépréparatoire. Les quotidiens y faisaient écho, mais pas l'assemblée épiscopale, au cours de ses réunions formelles de travail. La lecture du journal *Bernier*, alors président de la conférence épiscopale, indique que le souci du Concile n'occupait pas beaucoup de place dans les préoccupations d'un évêque, en 1959-1960.

Il ne faudrait pas trop noircir le paysage cependant. La préoccupation et l'intérêt pour le Concile se compare, à certains égards, à ce que l'on retrouve dans les pays occidentaux, même si la comparaison n'est pas facile à établir<sup>45</sup>. Il y avait certes, dans les Églises occidentales, quelques exceptions, et de plus en plus nombreuses à mesure que l'on avançait dans la

---

<sup>44</sup> «La vie catholique canadienne en 1959» et «L'Église catholique en 1959» dans *Service d'information de la CCC*, 236 (23 déc. 1959) et 2 (5 janvier 1960).

période. À ce moment, le Québec ne figure jamais au nombre de ces exceptions. À l'étranger, certains évêques avaient déjà réagi publiquement et sensibilisé leurs fidèles à cet événement en préparation. Parmi eux, on compte le cardinal Montini, dont les propos sont régulièrement repris ici. On compte aussi Mgr Vuillot qui signe un long article, le 27 mars 1960 dans la revue diocésaine du diocèse d'Angers<sup>46</sup>. L'activité de Mgr Glorieux en faveur de l'association des laïcs à la consultation en cours n'est pas encore largement partagée. Elle rebondira, au Québec, à partir de 1962. Certains cardinaux commencent à se faire entendre et à réagir publiquement à l'annonce du Concile. C'est le cas, par exemple, des cardinaux Montini, Cento, Siri et Agagianian<sup>47</sup>. Cependant, Léger, qui sera une figure de proue, au moment du Concile, n'est pas encore en piste. Certes, des théologiens faisaient également entendre leur voix. On a évoqué plus haut les cas de Dumont, Congar et les autres. La brochure du P. Spiazzi illustre éloquemment le fait. Des centres d'intellectuels catholiques, en France et en Italie, organisaient des événements autour de la préparation du Concile. Des universités romaines et françaises organisaient des conférences publiques sur la question. Rien de tout cela dans les universités catholiques du Québec. La contribution de Louis O'Neill se nourrit à des sources intellectuelles françaises, mais il n'y a pas encore de contribution originale sur place. Au Québec, le Concile n'avait pas beaucoup d'échos, ni chez les théologiens, ni chez les évêques. Quant aux laïques, leur tour n'était pas encore venu de s'exprimer, ce qui ne tardera pas, cependant.

Dans tout cet ensemble, l'activité du Service d'information de la CCC, qui semble alimenter de plus en plus la presse catholique sur le Concile et la nomination de Claude Ryan (6 août 1959) au Conseil international de coordination pour l'apostolat des laïcs, augurent bien pour l'avenir. On tient là deux clés qui faciliteront par la suite l'intégration de la préparation du Concile à la vie de l'Église du Québec.

---

<sup>45</sup> On possède différents points de comparaison. On peut comparer les *vota* des évêques du Québec avec ceux d'autres évêchés. On peut aussi comparer la situation québécoise avec celle du catholicisme breton. Voir Dominique Belœil et Michel Lagré, «Le catholicisme breton devant le Concile (1959-1962)», dans Étienne Fouilloux (dir.), *Vatican II commence... Approches francophones*, Leuven, Bibliotheek van de Faculteit der Godgeleerdheid, 1993, p. 262-274. L'article de Philippe Chenaux sur «Les intellectuels français face au Concile», Id., p. 275-290, offre un autre point de comparaison. Enfin, l'étude de Alberto Melloni, «Lo spettatore ingluente. Riviste e informazione religiosa nella preparazione del Vaticano II (1959-1962)», dans Giuseppe Alberigo (dir.), *Il Vaticano II: fra Attese e Celebrazione*, Gênes, Il Mulino, 1995, offre des points de comparaison intéressants.

<sup>46</sup> Cet article reproduit une conférence qu'il avait donné à l'Université catholique d'Angers.

<sup>47</sup> Les deux premiers ont prononcé des conférences, à Milan, au cours de la période antépréparatoire.

## Conclusion

Le 5 juin 1962, le *Motu proprio Superno Dei nutu* annonçait l'ouverture de la phase préparatoire. Si jusqu'ici, la préparation du Concile avait eu fort peu d'impact dans le corps ecclésial, au Québec, la phase préparatoire allait modifier sensiblement les choses. En effet, plus on approchait du Concile, plus il devenait une réalité dont il fallait désormais tenir compte. La phase préparatoire qui devait durer plus de deux ans allait surtout être marquée, au Québec, par les dialogues préconciliaires : consultations du clergé, des laïcs et des religieux et religieuses. C'est ici que l'on peut constater le véritable retournement. Au-delà de la participation de quelques évêques aux commissions préparatoires et à celle des quelques théologiens qui les assistent, il faut prendre en compte les attentes et les réactions des fidèles et des intellectuels et les efforts mis en œuvre pour rendre de plus en plus présent, au Québec, l'événement conciliaire qui se déroulait à Rome.

La lecture de toute cette documentation nous aide à mieux percevoir l'horizon d'attente du catholicisme québécois, à la veille de Vatican II. Le peu de réaction des membres de l'épiscopat à l'annonce du Concile; le caractère relativement neutre de leurs *vota* en 1960; leur quasi-silence au sujet du Concile, dans leurs allocutions, leurs lettres pastorales, leurs discussions en assemblées épiscopales, indiquent leur embarras par rapport à un événement inattendu et dont ils ne comprennent pas d'emblée, en raison du peu d'information dont ils disposent, la visée, l'orientation et l'importance. Ce « pape de transition » les obligeait à réorienter leur direction. La réaction tardive et incertaine des revues de spiritualité et des revues diocésaines à l'annonce de Vatican II ne peuvent pas être seulement expliquées par l'inattendu de cette nouvelle ou le peu d'informations disponibles. En somme, on ne savait pas quelle position tenir en face d'un tel événement: se réjouir ou rester sur sa réserve? Par ailleurs, le malaise ou la gêne affichés dans la presse catholique au moment de l'annonce du Concile en 1959 contraste avec l'accueil réservé à l'initiative de Jean XXIII dans les journeaux indépendants, spécialement *La Presse* et *Le Soleil*. On peut même prétendre que, dans ce dernier cas comme dans celui de *Cité libre*, les ouvertures que laissaient entrevoir la tenue du Concile, servaient, à la tendance réformiste qui s'affirmait, de « visa » capable de cautionner, auprès de l'épiscopat du Québec, les réformes qu'elle mettait en avant.

Plus on avancera vers l'ouverture de la première session, plus le paysage se modifiera. L'examen des réactions québécoises à l'annonce de Vatican II constitue sans doute un bon révélateur de l'état d'esprit dans des composantes importantes du catholicisme québécois et la société québécoise à ce tournant de son histoire.